



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 30 avril 2026 à 20h15 à la Halle Polyvalente

FORMULE D'AUTORISATION

Vu le préavis 120-2026 de la Municipalité en date du 9 mars 2026 ;
Où le rapport de la commission des finances ;
Considérant que ce projet a été porté à l'ordre du jour au point 12 ;

Concernant **la sécurisation d'un passage piéton et adaptation des aménagements routiers sur la route de Neuchâtel**

Décide

1. D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 49'401.00* destiné à la réalisation des travaux de sécurisation du passage piéton conformément au présent préavis. (*montant est amendé qui engendre la suppression de l'adaptation des aménagements routiers sur la route de Neuchâtel).
2. De financer ce crédit par les liquidités communales et de l'amortir sur une durée de 20 ans.
3. D'autoriser la Municipalité à entreprendre toutes les démarches utiles et nécessaires à la réalisation de ce projet.

Le préavis amendé 120-2026 est accepté avec 16 voix, 1 refus et 5 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du Conseil Communal à Cudrefin, le 30 avril 2026.

Le Vice-Président

La Secrétaire

Alain Bonny

Melinda Beck